

les Irlandais et les Ecossais. Ceux-ci y ont laissé, la plupart d'entre eux au moins, leur langue gaélique en échange de la langue anglaise qu'ils parlent aujourd'hui. Mais le tiers des Irlandais et les deux tiers des Ecossais n'y ont-ils pas, en même temps, perdu leur foi catholique ?

Dans l'application, voilà ce qui serait à craindre pour les Acadiens. Durant le procédé de transformation qui ferait d'eux des citoyens de langue anglaise, la moitié d'entre eux, et au delà, y laisserait, avec leur belle langue française, les croyances fortifiantes qui ont soutenu nos pères jusque dans le martyre.

Au reste ces "nécessités" dont j'ai parlé plus haut, qui ont ébranlé la foi dans le royaume maintenant uni de la Grande Bretagne et de l'Irlande, s'appellent dans l'histoire Henri VIII et Elisabeth. Est-il nécessaire qu'elles soient renouvelées, dans l'Amérique du Nord, au détriment des pauvres Acadiens ? PASCAL POIRIER.

CAUSERIE AGRICOLE

Engraissement du bétail à l'étable

L'engraissement du bétail à l'étable a acquis de nos jours une importance dont on peut facilement se rendre compte. Anciennement cette pratique n'avait, au point de vue agricole, qu'un caractère tout à fait secondaire, et se trouvait, par suite, renfermée dans des limites comparativement fort restreintes. Par l'extension rapide qu'elle a prise, en raison des besoins toujours croissants de la consommation, elle se place maintenant au premier rang des opérations agricoles de l'hiver.

Le travail de l'engraissement ne peut devenir réellement utile qu'à la condition que les produits obtenus dépassent en valeur les produits achetés et consommés, joints aux dépenses d'entretien.

A cause des difficultés du moment, les engraisseurs auront donc, plus que jamais, à calculer de près les frais et les résultats probables de leur industrie. Plus que jamais, ils devront craindre les mécomptes résultant de fausses appréciations ; car, à mesure que l'on voit se rapprocher les prix d'achats des matières premières de ceux de la vente des animaux gras, les chances d'insuccès augmentent.

On comprend que, dans ces conditions, qui sont à peu près celles d'aujourd'hui, une erreur, quelque légère qu'elle soit, peut faire perdre la plus grande partie des bénéfices attendus, et même occasionner des pertes.

Pour éviter ces conséquences fâcheuses, les cultivateurs soucieux de leurs intérêts recherchent avec soin tous les moyens propres à rendre leur travail fructueux.

Dans l'engraissement des bêtes à cornes pendant l'hiver, il y a plusieurs choses à considérer.

C'est d'abord l'individu sur lequel on veut opérer, en l'étudiant au point de vue de la conformation, de l'âge, de la race, de la taille et du sexe ;

C'est ensuite la nature et la qualité des aliments dont on dispose pour produire l'engraissement ;

C'est, en troisième lieu, la manière de les administrer et le mode de préparation à leur faire subir ;

C'est enfin, les soins dont il faut entourer les animaux en graisse et le lieu servant à les abriter ; celui-ci sera envisagé sous le double rapport de ses dispositions générales et des particularités diverses qui s'y rattachent.

Le choix du bétail destiné à l'engrais exige une grande habitude et un tact particulier, qu'une longue pratique peut seule faire acquérir.

On a beaucoup discuté sur la question de savoir à quel âge les animaux de l'espèce bovine sont le plus propres à engraisser. Il existe encore à cet égard deux opinions bien distinctes : l'une empruntée à la théorie, l'autre basée sur l'observation des faits.

La première admet que l'âge de 7 à 9 ans est le plus convenable, parce que, disent les théoriciens, généralement, le bœuf n'a pas terminé sa croissance avant cette époque. Il en résulte, selon eux, qu'une portion des aliments consommée est utilisée à l'accroissement des diverses parties du corps qui continuent à se développer au préjudice du tissu adipeux.

S'il est vrai que le grand nombre des bêtes à cornes augmente en volume jusqu'à l'âge de 7 à 9 ans, on ne saurait contester la justesse du raisonnement que nous tient la science. Mais, à coup sûr, les conséquences qu'on en veut faire dérouler sont empreintes d'exagération ; car, dans la grande majorité des cas, ne remarque-t-on pas que sous le rapport du volume il y a très peu de différence entre nos bœufs de 4 à 5 ans et ceux de 7 à 9 ?

D'ailleurs, il est notoire que, d'après les principes suivis chez nous pour l'élevage et l'entretien des bestiaux, ceux-ci ne peuvent être conservés aussi longtemps sans payer, d'une manière quelconque, la nourriture qu'ils reçoivent ; car autrement ils deviendraient une cause de perte au lieu d'être une source de profit. La vache et le taureau acquittent cette dette en concourant simultanément à la reproduction de leur espèce ; la première donne en plus une certaine quantité de lait. Le bœuf ne peut se libérer que par son travail. Or, on sait ce que vaut pour l'engraissement un taureau qui compte plusieurs années d'un service actif, ou une vache qui donne naissance à une série de veaux, ou, enfin, un bœuf fatigué par une longue suite de pénibles travaux.

Les partisans de la seconde opinion reconnaissent que l'engraissement est beaucoup plus facile et moins coûteux chez les animaux plus jeunes. Cette seconde manière de voir étant fondée sur l'expérience acquise depuis nombre d'années par une foule d'observateurs éclairés et ralliant, d'ailleurs, nos praticiens les plus habiles, la question soulevée ne saurait rester plus longtemps douteuse. Disons donc aussi qu'en général, il est plus avantageux de soumettre à l'engrais des animaux âgés de moins de 7 ans.

Il s'agit maintenant de décider quel sera le moment le plus propice à cet effet.

Certains cultivateurs ont fixé pour cela le terme de 4 ans ; d'autres celui de 3 ; quelques-uns, enfin, celui de 5. Mais nous pensons qu'on ne peut établir aucun prin-